VENTES A L'ENCAN

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Double Cottage,

Nos 2335 et 2337 rue Terpsichore

chere et

Cottage Simple,

2797 rue Washington,

Dans l'affaire de Mme George Ivor vs Justice Noeta et als.

No 55,046—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HECKER & SMITH, J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 324 rue Carondelet, JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629-631 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 6 décembre 1897 par l'Hon. W. H Rightor 2e Juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division "D", dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Magnolia, Howard et Freret, et désigné comme lot No 2, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles, étant composé d'une partie des lots Nos 12, 13 et 14 sur un plan original de George T. Dibbar, ancien voyer, sur un certain plan levé par C. A. Heddin, architecte, en date du 5 février 1855 et déposé en l'étude de M. Genella, notaire.

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quarrière, Magnolia et Clara, et désignés comme lots Nos 7 et 8, et mesurant chacun 30 pieds, 4 pouces et 6 3/8 lignes sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Le tiers de l'intérêt des mineurs dans les propriétés ci-dessus sera vendu comptant, et les deux autres tiers de l'intérêt seront vendus comme suit: un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat, s'il y en a, à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1897 en sus et au delà du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 10 pour cent et payer pour les actes de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire.

26déc—26—jan 2 9 16 23 27

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI 25 JANVIER 1898,

Propriété du troisième district occupée comme vacherie.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune, MARDI, 25 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée succession de Henry Brink No 54,979 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publique :

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Orléans, Allen (anciennement St Bernard), Roche blave (anciennement Vertu) et Tonti (anciennement Force). Laquelle dite portion de terre, mesure 319 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la dite rue Nouvelle Orléans, sur une profondeur et façade à la rue Rochebleve (anciennement Verte) de 42 pieds 8 pouces et 5 lignes et sur une profondeur et façade à la rue Tonti (anciennement Force) de 107 pieds 2 pouces et 3 lignes, le tout conformément à et comme il est subdivisé en trois morceaux de terre séparés sur le devis et arpentage de Edgar Pilié, assistant voyer de ville, en date du 20 décembre 1897 [désigné par les lettres A, B et C dudit devis et arpentage].

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un an, au billet de l'acquéreur, à son propre ordre, daté le jour de l'adjudication et endossé par ledit encanteur, portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de sa date et garantie par les liens du vendeur, et le privilège et hypothèque sur la propriété vendue, ensemble avec les autres clauses de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1898, en sus et au delà du prix d'adjudication. Dix pour cent de dépôt sur le prix d'adjudication déposés au moment de l'adjudication à l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente pardevant George J. Unterreiner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 déc—25 26—jan 2 9 16 23 24 25

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 53,920.

A. P. Agnelly vs ses créanciers.

BON EMPLACEMENT POUR AFFAIRES

Coin des rues Lapeyrouse et Dupré,

Nos 1600-1602.

COTTAGE SIMPLE,

— Rue Lapeyrouse.—

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1612-1614 rue Lapeyrouse

SERA VENDU A L'ENCAN,

Mardi, 25 Janvier, 1898,

A MIDI,

—A LA—

BOURSE DES ENCANTEURS 631 RUE COMMUNE.

SOUS et en vertu d'un ordre à l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la susdite Cour, dûment signé le 23 décembre 1897, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous vendrons à l'encan public, à l'heure et endroit mentionnés, les propriétés ci après décrites.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré; le dit lot est désigné par le numéro 1, sur un plan fait par L. J. F. Frémaux, ingénieur civil, le 21 Nov. 1896, et déposé en l'étude de J. Duvigneaud, notaire public en cette ville; le dit lot 1 mesure 30 pieds et 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes, et forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Dupré.

2° Lot 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en un cottage simple, contenant 5 chambres de chaque côté avec les dépendances, etc; ledit lot 2 touchant lot 1, et mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse, par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° Sept lots de terre et appartenances dont qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Dueis et Industrie désignés comme lots 20 à 26 dans l'ilet 1576, les dits lots mesurent 189 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles sur 193 pieds de profondeur.

Conditions Comptant; l'acquéreur payant pour l'acte de vente devant L. C. Quintero, notaire et un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO, Encanteurs,
634 rue Commune.

26 déc—26 27—jan 4 11 1825

Bureau des Concessions Canal and Navigation Company—Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1897—La séance annuelle des actionnaires de cette compagnie pour l'élection de neuf directeurs pour l'année 1898 sera tenue au local de la compagnie, coin Villere et Toulouse, LUNDI le 17 janvier 1898, de midi à deux heures de l'après midi.

CHAS. J. LEEDS,
Secrétaire.

17 déc—17 31—janv 10 17

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District portant le numéro municipal 923 rue Erato,

Entre les rues Annonciation et Constance (l'arrière rue étant la rue Gaiennié).

Veuve Annie W. Anderson vs Veuve et héritiers de Stephen C. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,869—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, anciennement Melicerte, Constance, Annonciation et Gaiennié anciennement Bartholomew, mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq et demi lignes de face à la rue Erato; deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur le côté vers la rue Constance; cent quatre-vingt sept pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue Annonciation et trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Frank N. Butler, avocat pour le plaignant.

26nov—26 27—déc 3 10 17 24 30

E. G. Rebentisch, David Robertson, Subrogee, vs Robert Bronson.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 7,279—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le LUNDI 3 janvier 1898, à 11 heures à la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, [5me District], la propriété ci après décrite, à savoir:

Tout les droits, titre et intérêt de Robert Bronson, défendeur, dans et à un certain jugement rendu par l'Hon George H. Théard, Juge de la Cour Civile de District Division E, le troisième jour de décembre 1897, et signé le huitième jour de décembre 1897, en faveur de Robert Bronson, plaignant et contre E. G. Rebentisch, défendeur, dans le procès intitulé Robert Bronson vs E. G. Rebentisch, 53,584 de la Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, pour la somme de neuf ($19.60) dollars et soixante centins, frais.

Conditions—Comptant sur les lieux. dix-

N. E. HUMPHREY, et
Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

21 déc—21 27—3 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par la présente, que le 8me jour de décembre 1897, jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire suivante intitulée, dans les mots et chiffres suivants, à savoir—Mary A. Coile, femme etc., de C. W. Coffin, son mari—No 4,640—Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être jugée—Présents, Jno C. Wickliffe, Esq., avocat pour la plaignante défendeur en sa propre personne.

Après avoir entendu les plaidoiries, évidence et consoil, la Cour considérant l'évidence produite et la loi applicable dans cette affaire et pour des raisons verbalement assignées,

Il est ordonné adjugé et décrété que la plaignante Mary A. Coile, femme de Charles W. Coffin, qu'il y ait jugement contre ledit Charles W. Coffin son mari, pour dissoudre la communauté des gains et acquis maintenant existant entre eux et qu'elle soit et est par le présent, séparée des biens de son mari et reprendre la direction de ses propres affaires.

Il est de plus ordonné que toutes les demandes respectives de la plaignante soient suspendues dans cette affaire de non lieu; le défendeur payant tous les frais des procès.

Jugement rendu le 8 décembre 1897.

Jugement signé le 14 décembre 1897.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans le vingt-unième jour de décembre, en l'année de notre Seigneur, Mil Huit Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

22 déc—22 28—11 15 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 070—Division B—Jacob Bernstein vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Jacob Bernstein soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Benello, notaire public à son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 10me jour de janvier 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Albert J. Marion soit appointé syndic provisoire de l'insolvable sur caution en la somme de mille dollars, et que A. Goldberg soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lne 7 décembre 1897.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

9 déc—9 26—janv 10

VENTE PAR LE CONSTABLE.

New Orleans Cotton Exchange vs Johnson & Co.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 34 879—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. H Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, agissant pour l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la chambre No 12, quatrième étage de la bâtisse du Cotton Exchange, à l'encoignure des rues Gravier et Carondelet, le MARDI, 28 décembre 1897, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un type-writer et une caisse, un éventail électrique, un lot de meubles de bureau, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité

18 déc—18 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON, A l'enchère publique.

MERCREDI, 29 décembre 1897, à 10:30 A. M., au No 2625 rue N. Rempart près Port, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté 2 novembre 1897, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Smith, No 54,714 du dossier de la dite cour—

Tout et ce, article par article les effets mobiliers et meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

GEO. G. FRIEDRICHS & CO.,
Encanteurs, bureau 632 rue Commune.

19 déc—19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Second District, sur la rue des Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois, l'arrière rue étant St. Philippe.

Veuve Jos Bourdette vs Alexander Mutti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,666—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 242, borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Dorgenois et Broad, désigné par le No 17, sur un plan de John F. Braun, daté le 12 janvier 1885 et mesurant trente et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines par cent quarante-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

2 déc—3 10 17 24 31—jan 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Connus comme les Nos 2415 et 2417 rue Bienville, entre les rues Rocheblave et Tonti.

Southwestern Building & Loan Association vs Eleonora Gregory.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Tonti, désignés comme lots Nos 5 et 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 12 décembre 1874; les dits deux lots se joignent et mesurent conformément au dit plan chacun vingt-quatre pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Bienville sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll,
Avocats pour les Plaignants.

17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vastes propriétés de valeur et attrayantes dans le Premier District,

Portant les nouveaux numéros municipaux 1549 rue Camp, 1203, 1217 et 1223 rue Félicité et l'ancien numéro municipal 194 rue Orange,

—A CRÉDIT.—

Léon Joubert vs Mme Lucy Blanche Foster, épouse de Horace F. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 54,990—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans le triangle borné par les rues Camp, Félicité et Orange, lesquels deux lots de terre sont désignés par les Nos un et trois respectivement sur un devis d'arpentage fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 31 juin 1899, et annexé à un acte de partage passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 11 septembre 1891; selon le dit devis les dits lots ont les dimensions suivantes:

Le lot No Un mesurant soixante-cinq pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Camp, cent quatorze pieds quatre pouces de face à la rue Félicité, vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne courant de la rue Félicité à la rue Oranga, de là dix pieds sur une ligne courant vers la rue Camp, de la trente-cinq pieds six pouces sur une ligne oblique courant vers la rue du Camp et de là cinquante-sept pieds sur une ligne courant vers et perpendiculairement à la rue Camp, et lequel lot forme l'encoignure des rues Félicité et Camp. Le lot No trois mesurant soixante-six pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Félicité, de là trente-neuf pieds sept pouces et six lignes sur la ligne divisant le district des lots Nos 1 et 2, et courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là cinquante sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Orange et de là quatre pieds dix pouces sur une ligne courant de la rue Orange à la rue Félicité.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions:

1° L'acquéreur assumera jusqu'au montant total de son enchère le paiement de trois billets à recevoir tirés par la défendante, Mme Foster, à son propre ordre et par elle endossés, datés Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1896, deux desquels pour le montant de cent quarante dollars (140) chacun payables respectivement 18 et 24 mois après leurs dates et l'autre pour trois mille cinq cents dollars ($3,500) payable deux ans après sa date, tous portant intérêt au taux de huit pour cent par an de leurs maturités respectives jusqu'à paiement. Tous garantis par hypothèque, selon acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, à la date du 26 juin 1890 (M. O Bk. 569 folio 169).

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat du plaignant.

23 déc—23 24 30—jan 6 13 20 27

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Vaste Propriété de Résidences de Valeur du Sixième District.

Connue comme No 1544 de l'Avenue Henry Clay, encoignure Benjamin,

Un bloc de l'Avenue St-Charles, près du Parc Audubon,

Quartier Aristocratique.

A. J. Cahill vs Chas S. Childress.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à 11:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 67 (Burtheville) borné par les avenues Henry Clay et St-Charles, et les rues Benjamin et Calhoun désignés par les Nos 14, 15, 16, et mesurant chacun, en mesure américaine, trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Henry Clay sur cent seize pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Benjamin, le tout d'après ce qui a été dressé par John F. Brown, député-voyer de la ville, daté le 18 mars 1864 et annexé à un acte passé par devant feu James Fahey, notaire public, le 18e jour de novembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. McCloskey, avocat pour le plaignant.

17 déc—17 18 19 24 25 31—jan 7 14 20

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mme E. Schomaker, John P. Brady, subrogé, vs James Robinson.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans Dossier No 13,471—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, coin des rues Valence et Camp, dans le sixième district de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à 11:30 heures A. M., précises, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Deux chevaux, saisis dans l'affaire ci-dessus mentionnée et intitulée, comme par inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable, Quatrième Cour de Cité.

26 déc—26—jan 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Quartrième District, sur la rue Pr tania,

Entre les rue Harmonie et Pleasant, dans l'ilet borné par les dites rues et la rue St-Charles.

William G. Taylor vs Warren H. Moise et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 13 janvier 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations là dessus appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Harmony, Prytania, Pleasant et St-Charles; ledit morceau ou portion de terre étant à une distance de soixante-dix pieds de l'encoignure des rues Harmony et Prytania et mesurant cinquante pieds de face à la rue Prytania sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte passé pardevant D. I Ricardo, anciennement notaire en cette ville, le 5 février 1862.

Deuxièmement—Un autre morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant dix pieds de face à la rue Prytania sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. La dite portion de terre sur le côté près de la rue Harmonie est à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et il est aussi contigu à la propriété premièrement décrite.

Saisi dans l'affaire ci-de sus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, jr, avocat du plaignant.

11 déc—11 12 17 24 31—jan 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Deuxième District connu comme Nos 2425 et 2427 rue St-Pierre,

Entre les rues Rocheblave et Tonti.

Albert Guilbault vs Mme C. A. Philippi

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans le triangle borné par les rues Camp, Félicité et Oranga, lesquels deux lots de terre sont désignés par les Nos un et trois respectivement sur un devis d'arpentage fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 31 juin 1899, et annexé à un acte de partage passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 11 septembre 1891; selon le dit devis les dits lots ont les dimensions suivantes:

Le lot No Un mesurant soixante-cinq pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Camp, cent quatorze pieds quatre pouces de face à la rue Félicité, vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne courant de la rue Félicité à la rue Oranga, de là dix pieds sur une ligne courant vers la rue Camp, de la trente-cinq pieds six pouces sur une ligne oblique courant vers la rue du Camp et de là cinquante-sept pieds sur une ligne courant vers et perpendiculairement à la rue Camp, et lequel lot forme l'encoignure des rues Félicité et Camp. Le lot No trois mesurant soixante-six pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Félicité, de là trente-neuf pieds sept pouces et six lignes sur la ligne divisant le district des lots Nos 1 et 2, et courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là cinquante sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Orange et de là quatre pieds dix pouces sur une ligne courant de la rue Orange à la rue Félicité.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions:

1° L'acquéreur assumera jusqu'au montant total de son enchère le paiement de trois billets à recevoir tirés par la défendante, Mme Foster, à son propre ordre et par elle endossés, datés Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1896, deux desquels pour le montant de cent quarante dollars (140) chacun payables respectivement 18 et 24 mois après leurs dates et l'autre pour trois mille cinq cents dollars ($3,500) payable deux ans après sa date, tous portant intérêt au taux de huit pour cent par an de leurs maturités respectives jusqu'à paiement. Tous garantis par hypothèque, selon acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, à la date du 26 juin 1890 (M. O Bk. 569 folio 169).

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat du plaignant.

23 déc—23 24 30—jan 6 13 20 27

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Vaste Propriété de Résidences de Valeur du Sixième District.

Connue comme No 1544 de l'Avenue Henry Clay, encoignure Benjamin,

Un bloc de l'Avenue St-Charles, près du Parc Audubon,

Quartier Aristocratique.

A. J. Cahill vs Chas S. Childress.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à 11:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 67 (Burtheville) borné par les avenues Henry Clay et St-Charles, et les rues Benjamin et Calhoun désignés par les Nos 14, 15, 16, et mesurant chacun, en mesure américaine, trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Henry Clay sur cent seize pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Benjamin, le tout d'après ce qui a été dressé par John F. Brown, député-voyer de la ville, daté le 18 mars 1864 et annexé à un acte passé par devant feu James Fahey, notaire public, le 18e jour de novembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. McCloskey, avocat pour le plaignant.

17 déc—17 18 19 24 25 31—jan 7 14 20

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mme E. Schomaker, John P. Brady, subrogé, vs James Robinson.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans Dossier No 13,471—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, coin des rues Valence et Camp, dans le sixième district de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à 11:30 heures A. M., précises, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Deux chevaux, saisis dans l'affaire ci-dessus mentionnée et intitulée, comme par inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable, Quatrième Cour de Cité.

26 déc—26—jan 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Beau Cottage Double, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut,

Entre Valence et Bordeaux.

Alice Philemène Delandre vs Paul Delandre et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E—No 54 682.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI 13 janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu en vertu d'un jugement daté le 30 novembre 1897, et signé le 6 décembre 1897, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B., les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Le joli cottage double en bois, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut contenant 9 chambres, alisées etc., dans le 8 xième district de cette ville, dans l'ilet qorné par les rues Chestnut, Camp, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur. Dans un voisinage s'améliorant, à proximité de lignes de chars et un placement payant pour une personne de petit s moyens.

2° A 10 heures A. M., en vertu du susdit jugement, sur les lieux, No 4728 rue Chestnut—

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Pour la propriété foncière, pour les 7/8 d'intérêt des héritiers mineurs un tiers comptant; la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, subdivisée pour égaliser la part de chaque héritier, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date d'adjudications jusqu'au paiement et 5 pour cent d'honoraires d'avocat, dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. Pour les 1/8 d'intérêt du mineur Charles Delandre, comptant l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Pour les meubles—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Chas Favrau, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 déc—12 19 26—janv 2 9 13

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 55,080—Div. C.

Succession de Frederick Seim.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune Il sera vendu aux enchères publiques conformément à un ordre rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus en date du 22 décembre 1897, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 25 janvier 1898, à midi—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, St-Claude et Marais, mesurant 37 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 88 pieds et 7 lignes.

Les améliorations, connues par les Nos 1111 et 1113 rue Louisa, consistent en un joli et confortable cottage double en bois, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent situé dans le 3me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Washington [maintenant avenue St Roch] et Lafayette, formant l'encoignure des rues Dauphine et Washington et mesurant 29 pieds 3 pouces et 5 lignes de face sur la rue Dauphine par 118 pieds de profondeur et de face à la rue Washington, maintenant avenue St-